20	11/07/2016	BE 0865.492.693	15	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	16305.00168	A 1.1

COMPTES ANNUELS EN EUROS

Dénomination: **Al Manar Radio Belgique**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Rue de la Loi N°: 28 Boîte: 7

Code postal: 1040 Commune: Etterbeek

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de: Bruxelles, francophone

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise BE 0865.492.693

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. 08-06-2004

Comptes annuels approuvés par l'assemblée générale du 30-06-2016

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-2015 au 31-12-2015

Exercice précédent du 01-01-2014 au 31-12-2014

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes annuels:

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

A 5.1.1, A 5.2.1, A 5.2.2, A 5.5, A 5.7, A 5.8, A 5.9, A 8, A 9

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

BEN YAGHLANE Lassaad

Av. Frères Legrain 39
1150 Woluwe-Saint-Pierre
BELGIQUE

Début de mandat: 19-07-2013 Fin de mandat: 31-05-2019 Administrateur délégué

BEN YAGHLANE Mohamed Taïeb

Av. Frères Legrain 39
1150 Woluwe-Saint-Pierre
BELGIQUE

Début de mandat: 25-09-2013 Fin de mandat: 31-05-2019 Administrateur

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de l'entreprise*,

B. L’établissement des comptes annuels*,

C. La vérification des comptes annuels et/ou

D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

---

* Mention facultative.

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	**428.035**	**444.912**
Frais d'établissement		20		
Immobilisations incorporelles	5.1.1	21		
Immobilisations corporelles	5.1.2	22/27	**423.303**	**436.980**
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	200.836	183.295
Mobilier et matériel roulant		24	23.007	53.856
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	199.460	199.829
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.1.3/5.2.1	28	**4.732**	**7.932**
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	**303.008**	**242.762**
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	**302.893**	**232.586**
Créances commerciales		40	294.273	223.364
Autres créances		41	8.621	9.222
Placements de trésorerie	5.2.1	50/53		
Valeurs disponibles		54/58	**115**	**9.660**
Comptes de régularisation		490/1		**516**
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	**731.043**	**687.675**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	**-1.401.070**	**-740.536**
Capital	5.3	10	**64.939**	**64.939**
Capital souscrit		100	64.939	64.939
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13		
Réserve légale		130		
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)		14	**-1.466.009**	**-805.476**
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	**7.500**	**7.500**
Provisions pour risques et charges	5.4	160/5	**7.500**	**7.500**
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	**2.124.613**	**1.420.711**
Dettes à plus d'un an	5.5	17		
Dettes financières		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	5.5	42/48	**2.086.571**	**1.420.711**
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	89.297	143.378
Fournisseurs		440/4	89.297	143.378
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	190.644	150.765
Impôts		450/3	64.076	36.676
Rémunérations et charges sociales		454/9	126.568	114.088
Autres dettes		47/48	1.806.630	1.126.568
Comptes de régularisation		492/3	**38.042**	
TOTAL DU PASSIF		10/49	**731.043**	**687.675**

COMPTE DE RÉSULTATS

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation					
Marge brute d'exploitation	(+)/(-)		9900	213.749	58.708
Chiffre d'affaires			70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers			60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	5.6	62	653.764	561.502
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles			630	94.963	88.637
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)		631/4	70.291	
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)		635/7		
Autres charges d'exploitation			640/8	1.393	367
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)		649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	**(+)/(-)**		9901	**-606.662**	**-591.798**
Produits financiers		5.6	75	**903**	**13**
Charges financières		5.6	65	**55.842**	**27.258**
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts	**(+)/(-)**		9902	**-661.602**	**-619.043**
Produits exceptionnels			76	**1.246**	**6.295**
Charges exceptionnelles			66	**179**	**4.492**
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	**(+)/(-)**		9903	**-660.534**	**-617.240**
Prélèvements sur les impôts différés			780		
Transfert aux impôts différés			680		
Impôts sur le résultat	**(+)/(-)**		67/77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	**(+)/(-)**		9904	**-660.534**	**-617.240**
Prélèvements sur les réserves immunisées			789		
Transfert aux réserves immunisées			689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	**(+)/(-)**		9905	**-660.534**	**-617.240**

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	**(+)/(-)**	9906	**-1.466.009**	**-805.476**
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	-660.534	-617.240
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-805.476	-188.235
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
Affectations aux capitaux propres		691/2		
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	**(+)/(-)**	14	**-1.466.009**	**-805.476**
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/6		
Rémunération du capital		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Autres allocataires		696		

ANNEXE
ETAT DES IMMOBILISATIONS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199P	**XXXXXXXXXX**	**646.006**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8169	81.286	
Cessions et désaffectations		8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199	**727.292**	
Plus-values au terme de l'exercice		8259P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8219		
Acquises de tiers		8229		
Annulées		8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice		8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329P	**XXXXXXXXXX**	**209.026**
Mutations de l'exercice				
Actés		8279	94.963	
Repris		8289		
Acquis de tiers		8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329	**303.990**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		22/27	**423.303**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395P	**XXXXXXXXXX**	**7.932**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8365		
Cessions et retraits		8375	3.200	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8385		
Autres mutations	(+)/(-)	8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395	**4.732**	
Plus-values au terme de l'exercice		8455P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8415		
Acquises de tiers		8425		
Annulées		8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8445		
Plus-values au terme de l'exercice		8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8475		
Reprises		8485		
Acquises de tiers		8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice	**(+)/(-)**	8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		28	**4.732**	

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ETAT DU CAPITAL			
Capital social			
Capital souscrit au terme de l'exercice	100P	XXXXXXXXXX	64.939
Capital souscrit au terme de l'exercice	100	64.939	

	Codes	Montants	Nombre d'actions
Modifications au cours de l'exercice			
Représentation du capital			
Catégories d'actions			
Actions SDVN		64.939	652

	Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
Capital non libéré			
Capital non appelé	101		XXXXXXXXXX
Capital appelé, non versé	8712	XXXXXXXXXX	
Actionnaires redevables de libération			

	Codes	Exercice
Actions propres		
Détenues par la société elle-même		
Montant du capital détenu	8721	
Nombre d'actions correspondantes	8722	
Détenues par ses filiales		
Montant du capital détenu	8731	
Nombre d'actions correspondantes	8732	
Engagement d'émission d'actions		
Suite à l'exercice de droits de conversion		
Montant des emprunts convertibles en cours	8740	
Montant du capital à souscrire	8741	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742	
Suite à l'exercice de droits de souscription		
Nombre de droits de souscription en circulation	8745	
Montant du capital à souscrire	8746	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747	
Capital autorisé non souscrit	8751	

	Codes	Exercice
Parts non représentatives du capital		
Répartition		
Nombre de parts	8761	
Nombre de voix qui y sont attachées	8762	
Ventilation par actionnaire		
Nombre de parts détenues par la société elle-même	8771	
Nombre de parts détenues par les filiales	8781	

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RÉSULTE DES DÉCLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE

AL Manar RAdio Belgique SA est possédée à 96% par la société Ben's Services et Management

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	Exercice
VENTILATION DE LA RUBRIQUE 160/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT	
Provisions pour risques et charges	7.500

RÉSULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL			
Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	12	16
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	16	12,4
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	28.259	22.808
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	489.732	427.200
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	120.003	92.984
Primes patronales pour assurances extralégales	622		
Autres frais de personnel	623	44.029	41.319
Pensions de retraite et de survie	624		
RÉSULTATS FINANCIERS			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125		
Subsides en intérêts	9126		
Intérêts intercalaires portés à l'actif	6503		
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances	653		
Montant par solde des provisions à caractère financier constituées (utilisées ou reprises) (+)/(-)	656		

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 227

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
Nombre moyen de travailleurs	100	15,3	1,4	16 ETP	12,4 ETP
Nombre d'heures effectivement prestées	101	26.995	1.264	28.259 T	22.808 T
Frais de personnel	102	624.523	29.242	653.764 T	561.502 T

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	11	1	11,5
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	11	1	11,5
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	6	1	6,5
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	6	1	6,5
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121	5		5
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	5		5
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	11	1	11,5
Ouvriers	132			
Autres	133			

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Entrées				
Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	6	1	6,5
Sorties				
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	10	1	10,5

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	1	5811	1
Nombre d'heures de formation suivies	5802	2	5812	2
Coût net pour l'entreprise	5803	126	5813	98
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	126	58132	98
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	1
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	2
Coût net pour l'entreprise	5823		5833	643
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	1
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	2
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	643

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES REGLES D'EVALUATION
I. PRINCIPES GENERAUX
Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.
En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants :

Ces dérogations se justifient comme suit :

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise :

Les règles d'évaluation (XXX) (n'ont pas) été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent ; dans l'affirmative, la modification concerne :

et n'influence pas le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de ..... EUR.
Le compte de résultats (XX) (n'a pas) été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur ; dans l'affirmative, ces résultats concernent :

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant :

Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants : Néant

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire : Néant

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise : Néant

II. REGLES PARTICULIERES

FRAIS D'ETABLISSEMENT
Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :
FRAIS DE RESTRUCTURATION
Au cours de l'exercice, des frais de restructuration (XXX) (n'ont pas) été portés à l'actif ; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se
justifie comme suit :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend ..... EUR de frais de recherche et de développement. La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill (XXX) (n'est pas) supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette durée se justifie comme suit:

IMMOBILISATIONS CORPORELLES
Des immobilisations corporelles (XXX) (n'ont pas) été réévaluées durant l'exercice ; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

AMORTISSEMENTS ACTES PENDANT L'EXERCICE

A C T I F S	Méthode	Base	Taux en % Principal Min. - Max.	Taux en % Frais accessoires Min. - Max.
1. Frais d'établissement				
2. Immobilisations incorporelles				
3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux (*)				
4. Installations, machines et outillage (*)	L	NR	20 - 50	
5. Matériel roulant (*)				
6. Matériel de bureau et mobilier (*)	L	NR	20 - 50	
7. Autres immobilisations corporelles	L	NR	10 - 10	

Méhode: L (linéaire) / D (dégressive) / A (autres)
Basis: NG (non réévaluée) / R (réévaluée)

(*) Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, le cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :
-montant pour l'exercice : ..... EUR.
-montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 :
..... EUR.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES
Des participations (XXX) (n'ont pas) été réévaluées durant l'exercice ; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

STOCKS
Les stocks sont évalués à leur valeur d' acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :
1. Approvisionnements : néant
2. En-cours de fabrication -produits finis : néant
3. Marchandises : néant
4. Immeubles destinés à la vente : néant

FABRICATIONS
-Le coût de revient des fabrications (XXX) (n'inclut pas) les frais indirects de production.
-Le coût de revient des fabrications à plus d'un an (XXX) (n'inclut pas) des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.
En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ ..... % leur valeur comptable.
(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

COMMANDES EN COURS D'EXECUTION
Néant

DETTES
Le passif (XXXX) (ne comporte pas de) dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes (XXX) (ne font pas) l'objet d'un escompte porté à l'actif.

DEVISES
Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes :
Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :

CONVENTIONS DE LOCATION-FINANCEMENT
Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (article 102, § 1er de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à : ..... EUR.

EVALUATION PAR RAPPORT A LA CONTINUITE:
En vertu des articles 94/96 du Code des Sociétés, les administrateurs justifient l'application des règles comptables dans une hypothèse de continuité. Les administrateurs estiment que la continuité n'est pas compromise vu l'entreprise possède une croissance au niveau de son chiffre d'affaire. Enfin, la société peut compter sur le soutien financier de ses associés grâce au avances sur comptes courants.